



## APPEL A PROJETS « CREATION D'UN PARC AVENTURE SUR LE SITE DE PECH MAYNAUD A GRUISSAN

### 1 - Contexte

#### Présentation de Gruissan :

Station balnéaire lovée autour d'un village traditionnel qui respire le Sud de la France. Harmonie de culture méditerranéenne, Gruissan est fière de ses origines occitanes et de ses traditions liées à un patrimoine culturel, naturel et humain exceptionnel.

Son cadre de vie offre une place de choix aux espaces naturels fait de plages de sable fin, de garrigues, de pinèdes, d'étendues lagunaires et de vignobles. Gruissan est un kaléidoscope de couleurs et de paysages uniques !

Port, plage des chalets, village en circulade, site de Notre Dame des Auzils, le massif de la Clape et les Salins font de Gruissan un territoire original, authentique à dimension humaine.

Sa population approche les 5 000 habitants à l'année. De nombreuses personnes possèdent une résidence secondaire (plus de 12 000) et sont très attachées à notre ville, même s'ils n'y sont présents que quelques semaines dans l'année. En période estivale haute la population peut atteindre 70 000 personnes.

Le tourisme est le premier secteur économique.

## 2 - Objectifs généraux

Proposer une activité de loisir attractive et absente dans l'offre touristique actuelle alors qu'une demande réelle existe.

- *Développer l'axe tourisme et sports de nature à Gruissan ;*
- *Conforter la destination familiale nature et sport ;*
- *Contribuer à l'élargissement de l'offre hors saison*
- *Favoriser l'accès du public à un espace vert (bois) urbain, en contribuant à son d'entretien et en proposant des activités touristiques ludiques et sportives de nature*

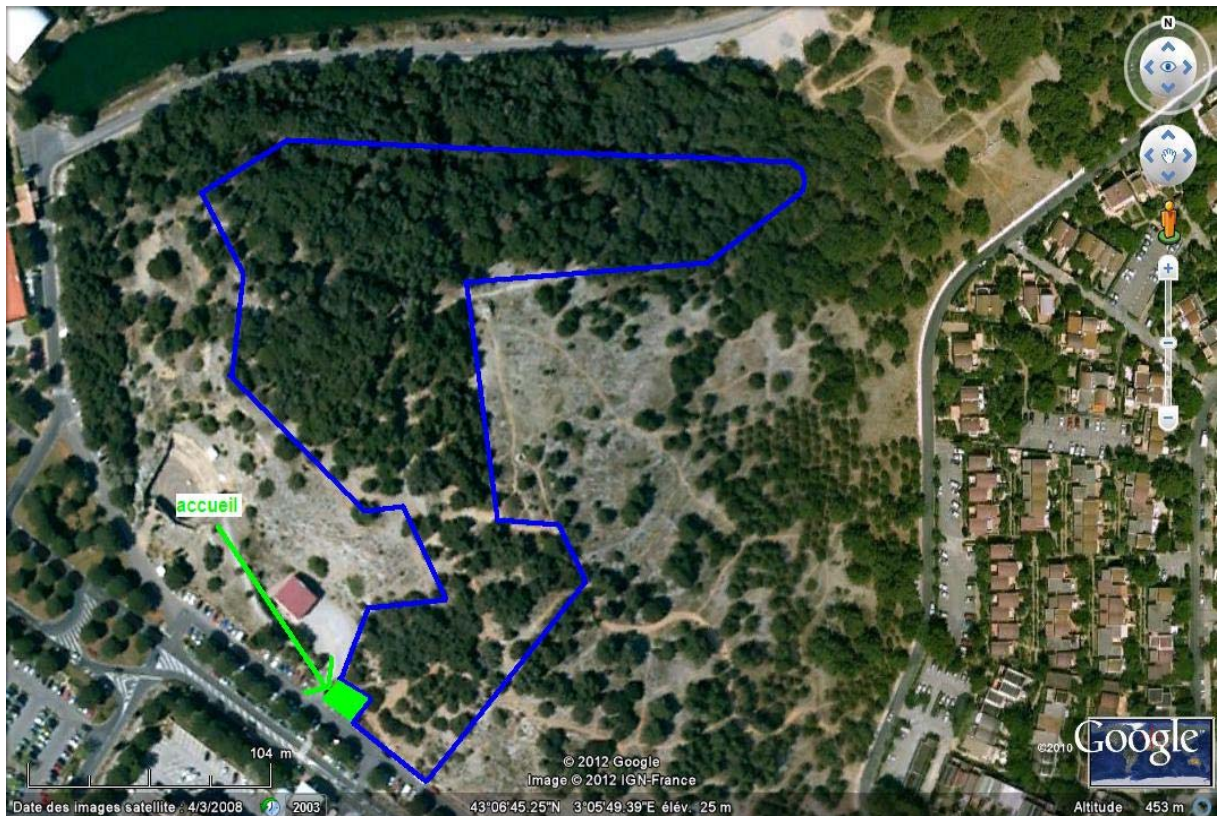
## 3 - Zone prévue

L'espace forestier de Pech Maynaud est situé dans le Centre de la Station touristique, en prise directe avec le Port de Plaisance et en face de l'Office de Tourisme\*\*\*\*, zones les plus marchandes de la cité.

Le bois du Pech Maynaud fait face au Casino de Gruissan, et domine sur sa partie haute, l'ensemble de la ville. Elle offre une vue imprenable et inexploitée sur les environs et le cœur de la cité.

L'espace est bordé d'installations de pique-nique, et situé à proximité immédiate de parkings.

Plan du site :



#### 4 - Type de projets attendus

- Création de parcours d'aventure en espace boisé avec des éléments naturels,
- Chalet d'accueil sous forme de structure mobile en bois.
- Nettoyage et débroussaillage du bois
- Surface envisagée d'équipement dans la limite maximale de la zone définie (cf plan)

Le projet devra décrire précisément les types de parcours proposés, le nombre d'ateliers, avec les moyens d'organisation technique et d'accroche sur les arbres.

Le preneur devra s'assurer de l'état phytosanitaire des arbres et pourra également utiliser des poteaux en bois pour suppléer les arbres si nécessaire.

Il devra être proposé les périodes d'ouverture, le nombre de visiteurs escompté, le nombre d'emplois créés, la communication et commercialisation prévues, les garanties d'assurances et de respect des normes d'hygiène et de sécurité pour ce type d'équipement, ainsi que la qualification des personnels encadrant l'activité.

Des sanitaires seront mis en place sur le site pour le personnel et le public, le risque incendie sera pris en compte et indiqué ainsi que l'accessibilité aux personnes handicapés au point d'accueil et aux sanitaires.

Le preneur s'engage à réaliser des travaux de signalétique et d'entretien de l'espace boisé de Pech Maynaud, selon le cahier des charges établi d'un commun accord entre la mairie de Gruissan et l'association « Les Amis du Pech Maynaud » de protection de l'environnement.

Une note synthétique devra décrire les atouts de ce projet pour Gruissan

#### 5 - Loyer - nature du contrat

Le contrat liant l'exploitant à la ville sera de type occupation précaire du domaine public communal. Il ne confèrera aucune propriété commerciale au preneur en ce qui concerne les lieux loués.

Le candidat devra faire une proposition de location dont le montant annuel ne pourra être inférieur à **5000 € hors taxes**

Ce loyer sera révisé annuellement selon l'indice de la consommation

Sous réserve de résiliation par le bailleur, en aucun cas le preneur ne pourra sous-louer les lieux ou transmettre les droits liés à cette convention à un tiers.

#### 6 - Critères de sélection

Concept et aménagement du site

Projet technique et économique

Capacités financières du candidat

Montant du loyer proposé

Délais de mise en œuvre

Le candidat devra attester avoir visité le site avec un représentant de la mairie (attestation fournie lors de la visite)

## **7 - Négociations**

La commune de Gruissan pourra négocier les termes et conditions du contrat avec un ou plusieurs candidats ayant remis un projet.

## **8 - Calendrier**

La date limite de remise des projets est fixée au

**Vendredi 17 février 2012 à 17 heures**

## **8 - Modalité de remises des candidatures**

Les candidats transmettent leur projet sous pli cacheté à l'adresse suivante :

**Commune de GRUISSAN  
Service Action Economique  
Boulevard Victor Hugo  
11430 GRUISSAN**

Les renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de :  
**Monsieur Jean Claude MERIC**  
Directeur de l'office de Tourisme de Gruissan  
Place Raymond Gleizes  
11430 GRUISSAN

Tél : 04 68 75 21 60

**Monsieur Bernard PIBRE**  
Directeur des Services Techniques de la ville de Gruissan  
Avenue des Ayguades  
11430 GRUISSAN

Tél : 04 68 49 08 88